

# **Charte de Commercialisation portant Règlement Intérieur de la Commission des Candidatures Logements Intermédiaires (CCLI) de 3F Occitanie**

Charte de Commercialisation portant Règlement Intérieur de la Commission des Candidatures Logements Intermédiaires (CCLI) de 3F Occitanie

Publié le 17/10/2025

**La présente charte définit les principes et règles de fonctionnement de la Commission des Candidatures Logements Intermédiaires (CCLI), instance compétente pour l'examen et la désignation des candidats aux logements locatifs intermédiaires (LLI) gérés par 3F Occitanie.**

Cette commission garantit un processus structuré et transparent de sélection des locataires, en s'appuyant sur des critères objectifs de solvabilité et d'éligibilité, conformes à la réglementation applicable pour le LLI et aux orientations définies par le Groupe 3F.

[Télécharger le fichier](#)



**3F**

## **CHARTE DE COMMERCIALISATION**

portant Règlement Intérieur de  
la Commission des Candidatures  
Logements Intermédiaires (CCLI)

**3F Occitanie**®  
Groupe ActionLogement